



NOM :
Prénom :
Classe : 3°

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE DU COLLEGE LES BUCLOS

DOCUMENT À RENDRE

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens et systèmes informatiques à usage pédagogique du collège Les BUCLOS.

I - CONDITIONS D'ACCÈS AUX MOYENS INFORMATIQUES DU COLLEGE

Dans le cadre de la scolarité, l'utilisation des moyens informatiques du **collège a pour objet de mener des activités pédagogiques**. Dans le cadre du foyer socio-éducatif, des activités plus ludiques peuvent être autorisées.

Chaque utilisateur se voit attribuer un compte informatique (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permettra de se connecter au réseau pédagogique. Il dispose également d'un espace de stockage sur le serveur ainsi qu'un accès à tous les programmes ou applications publiques disponibles sur le serveur ou sur l'internet. Les comptes et mots de passe sont nominatifs, personnels et ne peuvent être prêtés.

Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite.

L'utilisateur prévendra l'administrateur si son mot de passe ne lui permet plus de se connecter ou s'il soupçonne que son compte est piraté. Un nouveau mot de passe lui sera alors communiqué.

II - REGLES D'UTILISATION

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique.

L'accès à Internet pour les élèves ne pourra se faire que sous la responsabilité d'un adulte.

Il est INTERDIT :

- De masquer sa véritable identité,
- De s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur,
- De laisser tout signe permettant son identification,
- D'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation, de les modifier ou de les détruire,
- D'intercepter des communications privées,
- De porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants, insolents, ou à caractère raciste,
- D'interrompre le fonctionnement normal du réseau,
- De se connecter ou d'essayer de se connecter sur Internet sans y être autorisé,
- D'installer des logiciels de jeux ou autres,
- De faire des copies de logiciels commerciaux,
- D'effacer des fichiers sans y être autorisé par le responsable,
- De créer ou installer des virus informatiques,
- De prendre et diffuser des photos, des vidéos ou des enregistrements sonores sans y être autorisé,

- De publier des textes contenant des injures, diffamations, incitations aux délits ou à la haine raciale...
- D'accéder à des sites à caractère pornographique, pédophile, xénophobe, antisémite ou raciste, sexiste, terroriste.
- De se connecter à des services de dialogue en direct (réseaux sociaux)
- De télécharger illégalement de la musique, des vidéos, des logiciels...
- De publier, sans autorisation, des textes ou des images scannés.

Des moyens techniques sont mis en œuvre (contrôle des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes) afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente charte.

III - MATERIEL

Chaque utilisateur s'engage à prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à sa disposition. Il informe l'administrateur de toute anomalie constatée.

Un utilisateur ne doit jamais quitter un poste de travail sans se déconnecter du réseau.

Toute dégradation de matériel informatique ou de documents informatiques sera sanctionnée et des réparations seront exigées.

Les contrevenants aux précédentes règles s'exposent à la suppression temporaire ou définitive de leur compte informatique ainsi qu'aux poursuites disciplinaires et pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "informatique, fichiers et libertés",
- Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs,
- Loi n° 85.660 du 3 juillet 1985 sur la protection des logiciels,
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique,
- Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle).

A COMPLETER

Je soussigné(e), *Responsable légal de l'élève :*

Nom : **Prénom :**

Classe :

reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique du Collège Les Buclos le / /

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :
Précédée de la mention manuscrite :
" Je m'engage à la respecter "